

PLAN LOCAL D'URBANISME

de **BEAUMONT**

Pièce N° 5.0

ANNEXES

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé	Publié
REVISION (PLU)	14/11/2016	6/12/2019	25/06/2021	

SOMMAIRE

5.1 LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE.....	4
5.2 L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	5
5.3 L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	12
5.4 LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.....	17
5.5 LES NUISANCES SONORES	21
5.6 L'APPLICATION DE L'ARTICLE I111-6 du code de l'Urbanisme.....	27
5.7 LES TERMITES	28
5.8 LE SATURNISME	30
5.9 LE RISQUE INCENDIE DE FORET	32
5.10 LA GESTION ET LA VALORISATION DES DECHETS	33
5.11 L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE.....	35
5.12 LA TAXE D'AMENAGEMENT	38
5.13 LES PLANTATIONS	43
5.14 DROIT DE PREEMPTION URBAIN.....	46

5.9 LE RISQUE INCENDIE DE FORET



Risque incendie de forêts

Massifs forestiers à risque au titre du plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI)

